

Interview de Charles Rutten: les travaux du comité Spaak (La Haye, 29 novembre 2006)

Source: Interview de Charles Rutten / CHARLES RUTTEN, Étienne Deschamps, prise de vue : François Fabert.- La Haye: CVCE [Prod.], 29.11.2006. CVCE, Sanem. - VIDEO (00:04:58, Couleur, Son original).

Copyright: Transcription CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/interview_de_charles_rutten_les_travaux_du_comite_spaa_la_haye_29_novembre_2006-fr-ad31121a-1040-47cd-a94c-37b2ba3a4bc3.html



Date de dernière mise à jour: 04/07/2016

Interview de Charles Rutten: les travaux du comité Spaak (La Haye, 29 novembre 2006)

[Étienne Deschamps] Quelques semaines après la conférence de Messine, le comité Spaak se réunit à Bruxelles. On a six délégations nationales, vous faites partie de la délégation néerlandaise, et là, comment les choses se déroulent-elles? Vous nous dites que Spaak a joué un rôle moteur capital, comment cela se traduit-il, dans le déroulement des travaux, dans l'organisation, dans les méthodes de travail, dans la préparation de ce qui va devenir le rapport Spaak? Quel est effectivement le fonctionnement de ce comité, et précisément, le rôle du président Paul-Henri Spaak?

[Charles Rutten] Ce comité a commencé à travailler comme tous les comités intergouvernementaux, c'est-à-dire on a créé des groupes de travail; on a divisé la matière en différents secteurs, pour chaque secteur il y avait un groupe de travail qui se réunissait, qui discutait, dans tous les détails, les pro et les contra de l'idée d'une union douanière, ou d'alternatives, etc. Et ça devenait très, très technique, et évidemment ça se traînait, ça n'avancait pas.

Maintenant je ne me rappelle plus très bien combien de temps on a continué dans cette voie, mais alors Spaak, à un certain moment, a dit: «Écoutez, chers amis, j'ai l'impression, après avoir étudié à fond tous les documents qui avaient été préparés...» – ce qui n'était pas vrai, parce qu'il n'avait pas lu un seul document, ce qu'il a confié plus tard – mais il avait bien l'impression que ça n'était pas la voie par laquelle on pouvait aboutir. Il a dit: «J'ai étudié tous les documents, je crois que maintenant le moment est venu pour en tirer les conclusions. Mais pour permettre d'en tirer les conclusions, il faut maintenant d'abord qu'il y ait un document d'ensemble, qui récapitule les différents aspects et qui vient avec des propositions concrètes – pour ou contre.» Et alors, il a donc créé un tout petit groupe de travail, le principal participant était Pierre Uri, qui était un des conseillers de Jean Monnet, et puis il y avait Von der Groeben, l'Allemand, et il y avait Hupperts du côté belge, qui se sont installés sur la Côte d'Azur, dans une belle villa. Et qui après – je crois – trois ou quatre semaines, sont venus avec le rapport Spaak et qui était vraiment un chef-d'œuvre de clarté et de précision, etc. Ce qui était surtout le mérite de Pierre Uri, d'ailleurs, qui pratiquement avait rédigé le document à lui seul. Ce document a alors été discuté par le comité Spaak, évidemment... beaucoup d'experts étaient choqués, [ils disaient]: «Mais ce n'est pas ça ce que nous avons discuté, du tout», parce que le projet de rapport venait à la conclusion qu'une union économique était faisable, et que si on voulait aller [dans] cette voie, ça devait être une union économique, donc c'était tout à fait la thèse de Beyen qu'on reprenait. Mais on ajoutait tout un élément de précision sur ce que ça devait alors représenter dans les différents domaines. On donnait des indications sur les structures institutionnelles, etc., c'était vraiment un schéma complet de ce que pouvait être un traité sur l'union économique.

Spaak a forcé l'adoption, il y avait des délégations qui venaient avec 200 amendements environ sur ce texte, qui ont tous été balayés par Spaak, qui disait: «Mais non, mais non, chers amis, maintenant c'est un document politique, il faut maintenant soumettre ça aux ministres». Et c'est cela qui a été fait, donc il a pris son document Spaak, et l'a soumis à la conférence des ministres qui se réunissait à Venise quelque temps plus tard.

Mais comme je le disais au début, Spaak a été tout à fait crucial pour cela...